



Alliance Française Canine
64, rue Saint Jean 60150 VILLERS/COUDUN
Téléphone : 03.44.96.21.80
secretariat.afc@sfr.fr <http://alliance-canine.fr/>



Règlement du concours international de MONTMORILLON Alliance Française Canine

Horaires :

L'accès de la manifestation est ouvert à partir de 8 heures. Les jugements commenceront à 9 h 30 heures.
La sortie est libre.

Toilettage, préparation et présentation des chiens :

Il est expressément exigé des propriétaires et présentateurs de prendre en compte les règles de bien-être animal tout au long de la manifestation. Tout écart (négligence, maltraitance directe, toilettage ou manipulation violente, utilisation de produits de toilettage agressifs, contrainte exagérée) fera l'objet d'une exclusion définitive de la manifestation en cours ou de toutes les manifestations d'AFC selon la gravité de la faute.

Service vétérinaire :

Le passeport et la carte d'identification pourront être demandés, aussi les exposants sont priés de les avoir sur place pour les chiens participant aux différents concours. Les chiens visiteurs sont interdits.
Un vétérinaire de service sera présent sur le lieu de la manifestation et aura tout pouvoir pour se prononcer sur l'acceptation ou le refus d'entrée des chiens paraissant malades.

Annulation de l'exposition :

En cas d'impossibilité d'ouvrir la manifestation pour des raisons indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne pourront pas être remboursés sachant que ceux-ci auront engagés des frais.

Engagements :

Les droits d'engagement au concours doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'inscription pour être validés. Ils resteront acquis aux organisateurs, même si l'exposant ne peut pas se présenter.

Les engagements sur place seront possibles pour toutes les activités : concours de morphologie, expertise et TAN. Un supplément pourra être demandé.

Les tarifs préférentiels pour les adhérents d'AFC ne seront accordés que sur présentation de la carte d'adhérent ou du numéro d'adhérent.

Les chiens de 1ère catégorie ne pourront pas être acceptés (cf. législation)

Les chiens appartenant à des personnes sous le coup d'une sanction d'AFC ne pourront être inscrits.

Classes d'engagement

Vétéran : Pour les chiens ayant au moins 7 ans au jour de la manifestation. Cette classe donne droit à l'attribution de points pour le titre de Champion National et celui de Champion International Vétéran AFC et ACW.

Baby : Pour les chiens âgés de 3 mois à moins de 6 mois. Seules les appréciations du juge seront mentionnées.

Puppy : Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois. Seules les appréciations du juge seront mentionnées.

Jeunes : Pour les chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe donne droit à l'attribution de points pour le titre de Champion National et celui de Champion International jeune AFC et ACW.

Intermédiaire : Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette classe donne droit à l'attribution de points pour le titre de Champion National et celui de Champion International AFC et ACW.

Ouverte : Pour les chiens ayant l'âge de 15 mois minimum. Cette classe donne droit à l'attribution de points pour le titre de Champion National et celui de Champion International AFC et ACW.

Travail : Pour les chiens ayant l'âge de 15 mois minimum et ayant un certificat ou une licence attestant que le chien travaille (toutes les disciplines d'utilisation sont acceptées : agility, ring, conduite et protection de troupeau, broussaillage, etc...). Cette classe donnera droit à l'attribution de points pour le titre de Champion National et celui de Champion International AFC et ACW.

Champion : Pour les chiens titulaires d'un titre de champion national ou international quelle que soit la fédération qui l'a délivré. La photocopie du titre doit être jointe à l'engagement lors de la première inscription du chien dans cette classe. Cette classe donne droit à l'attribution de points pour le titre de Champion National et celui de Champion International AFC et ACW.

Neutre (toute classe) : Pour les chiens correspondants aux âges et description correspondante mâles ou femelles stérilisés.

Croisé ou retrempe (toute classe) : Pour les chiens correspondants aux âges et description correspondante mâles ou femelles issus de croisement ou de retrempe.

Jugements :

Les juges ACW officient dans le strict respect des règlements d'ACW et d'AFC. Ils peuvent être assistés dans leur fonction par un secrétaire et si possible un commissaire de ring. Un interprète pourra le cas échéant être mis à sa disposition. Un juge défaillant pourra être remplacé par un autre juge qualifié pour la même race.

Les jugements sont prononcés tels que le juge l'a annoncé le jour de la manifestation. Cependant, un exposant qui contesterait la fiabilité des notations cochées et des observations dans la feuille de jugement en ce qui concerne la morphologie, pourrait porter réclamation (à l'exclusion des points retirés pour la condition, le comportement et la présentation, attendu que ces critères sont jugés le jour de la manifestation sur le ring et peuvent être différents dans un autre contexte.)

Pour cela, l'exposant devra déposer sa réclamation argumentée au secrétariat de la manifestation ou par courrier recommandé à AFC dans les 7 jours qui suivent l'événement.

Le comité d'AFC examinera la requête.

Attribution du point International :

Tous les chiens très proches du standard sans exagération ni hypertype obtiennent 1 point ce qui correspond à un CACIB. Il n'y aura pas de classement.

Il sera tenu compte de la condition de santé et d'entretien (poil propre, brillant, poids idéal, dents propres et saines, forme optimale etc.) du comportement qui doit être adapté à sa race avec une très bonne socialisation. Le chien doit être bien mis en valeur sans maltraitance par le présentateur.

Attribution des points Nationaux :

Les chiens très proches du standard sans exagération ni hypertype obtiennent de 8 à 10 points et un CAC.

Les chiens proches du standard sans exagération ni hypertype obtiennent 5 à 7 points. Quelques écarts par rapport au standard mais ne compromettant pas la qualité de vie du chien peuvent être tolérés.

Responsabilité des organisateurs

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, perte, fuite, maladie, mort des chiens présents à la manifestation, morsures occasionnées par eux. Les propriétaires, exposants ou visiteurs sont seuls responsables et il serait avisé qu'ils se couvrent par une assurance responsabilité civile en cours.

Par leur seule présence à la manifestation, ces personnes acceptent d'une façon absolue sans condition ni réserve, le présent règlement qui sera remis avec les feuilles d'engagement sur demande et affiché à l'entrée de la manifestation.

Les exposants résidants à l'étranger sont priés de vérifier s'ils sont en règle avec la réglementation française (vaccins, chiens dangereux, etc.)

Concours du Chien Coup de Cœur

Tous les chiens ayant obtenu un point international seront invités sur le ring final pour la désignation du Chien Coup de Cœur. Le jury sera composé par l'ensemble des juges officiant le jour de la manifestation. Le jury devra désigner de façon collégiale les 3 chiens qu'il préfère. Si plusieurs chiens de la même race sont présents, le jury pourra désigner d'abord un Chien Coup de Cœur par race, puis le chien coup de cœur par classe (baby, puppy, jeune, intermédiaire, ouverte, champion, vétérinaire, stérilisé, croisé ou retrempe) puis les 3 Chien Coups de Cœur absolus 1, 2 et 3.

Il ne s'agit pas de désigner un « meilleur », aussi la désignation sera faite selon les préférences de l'ensemble du jury.